

La Lettre ^{n°} 59

Février 2010

Économie régionale

Premier bilan 2009 : les effets de la crise

L'activité économique internationale du début de l'année a été affectée par les contrecoups de la récession de 2008. Toutefois les mesures de relance prises par certains gouvernements et la demande soutenue des pays émergents ont eu un effet bénéfique, faisant ainsi naître quelques signes d'amélioration au cours du deuxième trimestre. Certaines économies avancées, dont la France, ont alors retrouvé un peu de vigueur. Malgré ce contexte, les indicateurs de l'économie régionale des trois premiers trimestres 2009 tardent à s'inverser. Les industriels ont perçu la remontée du niveau de leur activité et espèrent son renforcement. Les professionnels de la construction avouent une certaine inquiétude face à un contexte devenu moins faste. Le secteur de l'agriculture traverse quant à lui une crise de grande ampleur. Le recul de l'emploi salarié touche l'ensemble des secteurs de l'économie régionale et le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît.

Alain BATIFOULIER, Insee

► Contexte économique : une reprise encore fragile

La crise économique a marqué de son empreinte l'année 2008 et pèse encore sur l'économie de nombreux pays en 2009. Néanmoins, durant le deuxième trimestre, des signes d'amélioration se sont progressivement manifestés. La chute du commerce mondial s'est atténuée. Les économies avancées (Allemagne et Japon en particulier) ont bénéficié de la forte reprise de la demande des pays émergents, du côté de l'Asie du sud-est notamment. L'instauration de primes à la casse dans plusieurs pays a favorisé des échanges intenses de produits de l'industrie automobile. La consommation des ménages dans les pays avancés (Allemagne, États-Unis, France) a été soutenue par des plans de relance.

L'investissement des entreprises reste toutefois en repli, du fait de fortes surcapacités et des conditions de financement difficiles. Par ailleurs la forte contraction de l'activité en début d'année 2009 a entraîné une détérioration du marché du travail.

L'inquiétude sur l'état de santé des banques et les tensions sur les marchés interbancaires se sont apaisées sous l'action des banques centrales. Des signes d'accalmie se manifestent également sur bon nombre de marchés immobiliers, notamment en Espagne, en France (ventes croissantes de logements neufs), aux États-Unis et au Royaume-Uni. Mais l'ombre d'une rechute plane encore, du fait de la dégradation du marché du travail et de la difficulté persistante des conditions de financement.

À la fin du deuxième trimestre, quelques pays ont retrouvé le chemin de la croissance. Ainsi, au troisième trimestre 2009, le produit intérieur brut (PIB) français a augmenté de 0,3 %, après avoir rebondi d'autant au deuxième trimestre. En France, les enquêtes de conjoncture laissent entrevoir une reprise de confiance de la part des chefs d'entreprises au regard de ce contexte plus propice à l'optimisme que celui de 2008. ▶

➤ Conjoncture industrielle

Au cours des neuf premiers mois de 2009, de mauvaises nouvelles ont touché l'industrie auvergnate. Les industries agroalimentaires ont été perturbées par la crise laitière du printemps. Des unités de production ont été transférées hors de l'Auvergne (Délis compote...). Dans d'autres secteurs, certains établissements ont été mis en redressement judiciaire (Fonderie Two cast, Préciturn, Voxan...) ou repris (Dapta, Setforge, Transports Nicolas, Cartonnerie du Crouzet...). Dans le secteur du caoutchouc, le volume de commandes a nettement chuté. Des mesures de chômage partiel ont été prises. Le groupe Michelin, confronté à des pertes financières, a annoncé un plan de restructuration. L'industrie automobile, le secteur de l'ameublement, celui du travail des métaux et celui de l'électronique ont été affectés par des suppressions d'emploi. Le nombre d'emplois intérimaires de type industriel a accusé une chute brutale.

Cependant l'actualité industrielle régionale a enregistré des événements prometteurs. Dans l'industrie pharmaceutique, en Haute-Loire, le site de l'usine de La Vallée (MSD-Chibret) a été renforcé par un apport de capitaux. Dans le Puy-de-Dôme, les coopératives Domagri et Limagrain ont annoncé un rapprochement de leur activité céréalière. L'aciérie Aubert et Duval (Les Ancizes) a révélé la construction sur son site d'une unité de fabrication de produits en titane, en partenariat avec une société kazakhe (60 emplois prévus). En dépit de son plan de restructuration, le groupe Michelin a lancé le plan de rénovation de son centre de recherche clermontois. Le groupe Compte-R (Dore-l'Église), leader en fabrication de chaudières industrielles à bois, a annoncé le renforcement de ses capacités de production à l'international. Dans l'Allier, le chantier d'un bâtiment de très haute technologie (groupe Safran) a démarré à Montluçon.

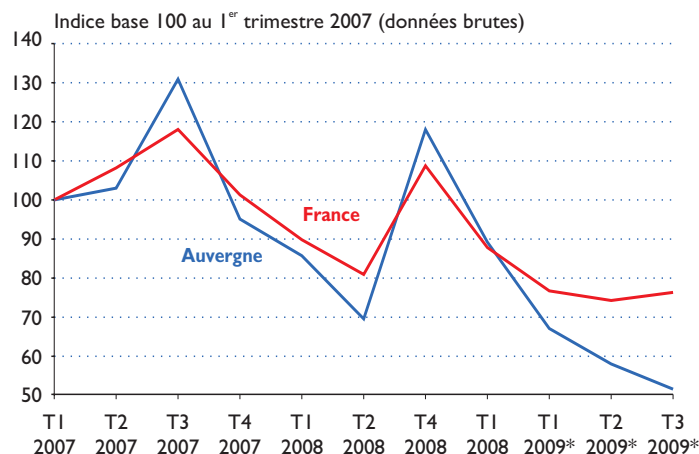
Selon l'opinion des chefs d'entreprises, interrogés dans le cadre des enquêtes de conjoncture nationales, la dégradation de l'activité industrielle auvergnate marquante en 2008 s'est poursuivie au premier trimestre 2009. Le contexte international et national aidant, un renversement de situation a commen-

cé à se dessiner à partir du deuxième trimestre. La demande intérieure et celle en provenance de l'étranger ont retrouvé un peu plus de volume. La réduction des stocks s'en est suivie et les rythmes de production ont augmenté. Toutefois, au troisième trimestre, une demande atone a induit une reconstitution des stocks. Au dernier trimestre 2009, le niveau moyen des carnets de commande tarde à redécoller franchement. Aussi les industriels auvergnats espèrent-ils une croissance de la demande. ▶

➤ Bâtiment : recul prononcé des mises en chantier et des autorisations

En Auvergne, les professionnels du secteur de la construction ont jugé 2008 comme une mauvaise année. À travers les enquêtes de conjoncture, la majorité d'entre eux estiment que les trois premiers trimestres de 2009 n'ont pas apporté de réelle amélioration à leur activité. Mais la situation leur semble moins défavorable qu'ils ne le redoutaient en début d'année.

Mise en chantiers de logements : fort ralentissement depuis le 3^e trimestre 2008



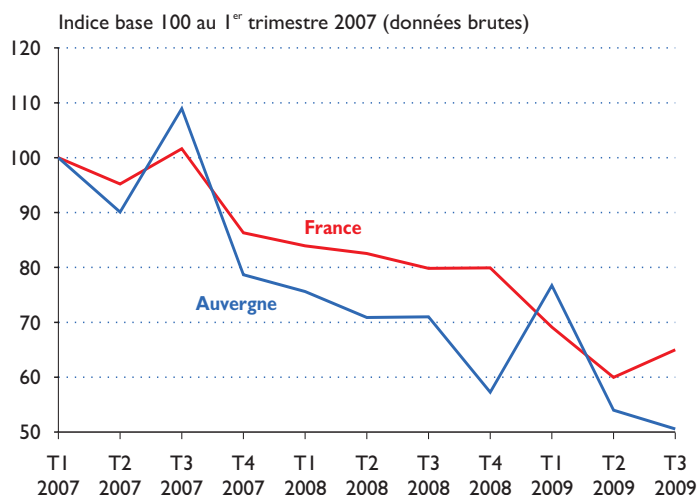
* Les données relatives à l'année 2009 sont provisoires et sont susceptibles d'être révisées.

Source : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Sit@del 2

De janvier à septembre, le nombre cumulé de logements mis en chantier en Auvergne a chuté de 35,3 % par rapport à celui de la même période de 2008 (- 18,7 % au niveau national). Le recul conséquent du nombre de logements collectifs (- 65,1 %, contre - 19,8 % en moyenne nationale) a pesé sur le bilan d'ensemble régional.

Les autorisations de construction des futurs logements diminuent elles aussi, mais moins fortement qu'au niveau national : - 16,7 % contre - 21,2 %. La baisse des autorisations de logements individuels est sensiblement la même en Auvergne (- 17,6 %) et en France (- 17,3 %). En revanche, pour les logements collectifs, elle est moindre en Auvergne qu'au plan national (- 14,7 % contre - 25,1 %). ▶

Logements autorisés en France et en Auvergne baisse préjudiciable pour l'activité future du secteur de la construction



Source : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Sit@del 2

Activité en phase avec la crise dans les services

En Auvergne, selon les responsables d'entreprises de services, l'activité du secteur n'a cessé de se détériorer durant l'année 2008. Cette tendance a perduré jusqu'à la fin du premier trimestre 2009. Par la suite, le rythme des affaires s'est relativement amélioré mais la prudence reste de mise chez une majorité d'entrepreneurs. Le niveau de l'activité future reste étroitement lié à la fermeté de la demande.

Dans les services aux entreprises, l'activité perturbée par le contexte de 2008 a retrouvé un niveau plus satisfaisant au cours du deuxième trimestre 2009. Dans les services aux particuliers, l'amélioration a été ressentie un peu plus tardivement, au cours de l'été.

Effets des mesures gouvernementales sur les immatriculations automobiles

Le marché régional des véhicules neufs semble avoir largement bénéficié des mesures gouvernementales (prime à la casse, bonus écologique) au détriment de celui de l'occasion. En effet, il affiche une progression voisine de 10 % sur le résultat de 2008 (France : + 2,5 %) tandis que celui de l'occasion régresse de 4,4 %, soit l'équivalent de la moyenne nationale. À l'issue des neuf premiers mois de 2009, le nombre total de voitures particulières immatriculées en Auvergne recule de 1,2 % par rapport à celui de 2008 durant la même période. La tendance nationale s'établit à - 2,5 %.

Agriculture : une crise de grande ampleur

L'année 2009 est marquée par un nombre important de filières agricoles et agroalimentaires en crise.

Dans le domaine des grandes cultures, les volumes produits sont en hausse mais les prix en baisse. Avec près de 15 millions de quintaux, la production céréalière auvergnate rejoint les volumes records de 1998 et de 2004. Elle se situe à 12 % au-dessus de la récolte 2008 ainsi que de la moyenne des cinq dernières années. Sur une surface globale identique, l'évolution est liée exclusivement aux bons rendements, notamment en blé (65 q/ha pour une moyenne quinquennale de 58) et en maïs (98 q/ha contre 94 en moyenne quinquennale).

La récolte d'oléagineux avoisine le million de quintaux, niveau atteint en 1992 seulement, soit 30 % de plus qu'en 2008. Les prix de vente attractifs de la dernière campagne ont incité les agriculteurs à étendre leurs surfaces (+ 3 000 ha). Les rendements sont bons, en particulier en colza (35 q/ha contre 27 en moyenne sur les 5 années passées).

Avec un rendement record, supérieur de près de 10 % à la moyenne quinquennale, la production en betterave industrielle dépasse les 380 000 tonnes. Elle est supérieure de 9 % à la meilleure récolte enregistrée en Auvergne en 2007.

À l'inverse, les prix de ces productions subissent un nouveau repli. L'excédent du bilan céréalier mondial pèse sur le marché. Effondrés en début de campagne, les cours devraient retrouver leur niveau d'avant la forte hausse de 2008. Il en est de même pour les oléagineux.

Les productions animales traversent une année difficile. Chez les éleveurs laitiers, la baisse des prix amorcée fin 2008 s'est accentuée cette année. En Auvergne, le prix du lait payé aux producteurs chute de 18 % par rapport à celui de l'an dernier et les volumes livrés aux laiteries fléchissent (autour de - 3 %).

La situation des producteurs de bovins s'est stabilisée. Malgré un léger recul de la consommation de viande, le marché des animaux finis est équilibré. Les cours ont peu bougé pendant l'année sauf pour les vaches de réforme (- 8 %). Pour les autres catégories l'évolution est comprise entre - 3 % et + 2 %. En animaux maigres les conditions de commercialisation sont redevenues normales. Fortement affectées en 2008 par la fièvre catarrhale ovine, les exportations de brouillards retrouvent le niveau de 2007. Les prix des mâles se réajustent (+ 6 à + 8 %), ceux des femelles restent à la baisse.

Pour les éleveurs d'ovins, baisse de production, stabilité de la consommation et renforcement des importations britanniques marquent l'année 2009. Malgré un repli d'avril à octobre, le cours de l'agneau devrait se situer au-dessus de celui de 2008 (de + 2 à + 6 %).

Pour les productions de porcs et de volailles le marché bénéficie des reports de consommation des viandes rouges vers les viandes blanches. Toutefois les prix enregistrent durant l'année une baisse pour le porc et une relative stabilité en volailles. Au final ils restent inférieurs à ceux de 2008 (respectivement - 7 % et - 9 %).

Les exploitations sont en situation financière difficile. Face à la dépréciation des produits agricoles, les coûts des intrants restent élevés. Ainsi, le prix des produits phytopharmaceutiques et surtout des engrais progressent encore par rapport à la campagne précédente (+ 4 et + 20 %). Le poste énergie enre-

giste une diminution sensible (- 23 %), et à un degré moindre celui des aliments du bétail aussi (- 11 %). La conjugaison de ces différents éléments devrait conduire pour la troisième année consécutive à un revenu agricole régional à nouveau en fort recul. Dans ce contexte, un ensemble de mesures a été inscrit dans le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture annoncé le 27 octobre dernier. ▶

➤ **Tourisme : une saison profitable à l'hôtellerie de plein air**

La fréquentation des campings auvergnats enregistre une hausse soutenue. Sur l'ensemble de la saison 2009 (mai à septembre), le nombre global de séjours est en augmentation de 13 % par rapport à celui de 2008 déjà orienté à la hausse. Si le nombre total de nuitées s'accroît également, la progression est moindre (+ 8,4 %). L'écart repose sur la réduction du nombre de nuitées étrangères (- 1,2 % pour une augmentation du nombre de séjours de 1,7 %) et la légère érosion de la durée moyenne des séjours français et étrangers.

La majorité des séjours s'effectuent encore en tente ou en caravane (71 % du total). Néanmoins leur progression (+ 7,7 % par rapport à celui de 2008) est moins accentuée que celle des séjours dans les autres infrastructures de type chalets et autres mobil-homes (+ 10,1 %).

En Auvergne, l'activité hôtelière des neuf premiers mois de 2009 se situe sensiblement au même niveau que celle de 2008 à la même période. Si le nombre total de séjours a peu varié (- 0,02 %), la légère érosion de la durée moyenne de séjour a toutefois eu pour conséquence d'entraîner le recul du nombre de nuitées (- 1,9 % par rapport à celui de 2008). La faiblesse de ce premier bilan touristique repose une nouvelle fois sur le déficit de clientèle étrangère.

En effet la clientèle hexagonale est venue un peu plus nombreuse qu'en 2008 (+ 1,8 %) mais a séjourné moins longtemps en Auvergne (stabilité du nombre de nuitées à + 0,1 %). Le manque répété de clientèle étrangère, comme lors des trois premiers trimestres de 2008, a été plus lourd de conséquences. Ainsi le nombre d'arrivées a-t-il subi une chute de l'ordre de 14 %, nettement plus accentuée que celle de l'année précédente. La répercussion sur le nombre de nuitées, conjuguée à une durée de séjour réduite, a été évidente. Il est en recul de 16,9 %.

Le manque de clientèle étrangère a été constant de janvier à septembre, avec de forts creux durant les trois premiers mois (fin de la saison d'hiver 2008-2009) ou en mai. Parallèlement la clientèle française, en baisse de janvier à avril (jusqu'à - 3,5 % en mars), est arrivée plus nombreuse qu'en 2008 à partir de mai et sans discontinuer jusqu'en septembre. ▶

➤ **Entreprises : accroissement exceptionnel des créations**

Le début de l'année 2009 a été marqué par la mise en place du régime de l'auto-entreprise (voir définitions). Au fil des mois, cette nouvelle procédure a remporté un succès grandissant tant au niveau régional que national. Ainsi, sur les 6 730 entreprises créées en Auvergne au cours des trois premiers trimestres, 57 % sont le fruit d'une auto-entreprise. La compa-

raison avec le chiffre des créations de 2008 (sur la même période) laisse apparaître une augmentation à caractère exceptionnel de 71,3 %, supérieure de 6,3 points à la tendance nationale. À l'échelon départemental, le niveau atteint dans l'Allier (+ 83,6 %) et le Cantal (+ 82,2 %) dépasse nettement la moyenne régionale. Dans le Puy-de-Dôme, il se révèle du même ordre (+ 71,5 %). La Haute-Loire constitue toutes proportions gardées une exception avec une hausse limitée à 49,8 %. Si l'on ne tient pas compte des créations d'auto-entreprise, la tendance s'inverse. Le nombre d'entreprises créées de janvier à septembre recule alors de 25,9 % en Auvergne et de 24,4 % au niveau France entière. Il n'est pas possible, dans cette baisse, de distinguer précisément ce qui est lié à la récession de 2009 et ce qui relève d'un effet de substitution : un certain nombre de créateurs ont opté pour le régime d'auto-entrepreneur qu'ils considéraient comme le plus avantageux, mais leur entreprise aurait tout de même vu le jour en l'absence de ce régime, alors que pour d'autres, c'est l'existence même du nouveau régime qui explique la création (voir définitions).

Au cours des neuf premiers mois de 2009, en règle générale, les auto-entrepreneurs ont été à l'origine d'une large moitié des créations d'entreprises sectorielles (appareil productif auvergnat ou national). Dans certaines activités, leur contribution a été bien au delà : 81 % des créations d'entreprises liées à l'information et à la communication en Auvergne et 69 % en France ; 77 % des créations dans le secteur des autres activités de services (réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, activités sportives, récréatives et de loisirs...) en Auvergne comme en France.

Dans quelques secteurs néanmoins, la part des auto-entrepreneurs est plus minime (entre 10 et 20 % des créations). En Auvergne, les activités immobilières, les activités financières (12 % d'auto-entreprises pour chacune d'elles) et les transports (19 %) figurent au rang d'exceptions. Dès lors, l'écart entre leurs créations avec auto-entreprises et les autres se restreint.

De janvier à septembre 2009, 426 défaillances d'entreprises (voir définitions) ont été prononcées en Auvergne (données brutes provisoires), soit une augmentation de 20,7 % par rapport au résultat de 2008 sur la même période (France : + 16,9 %). ▶

➤ **Emploi salarié : un recul plus accentué en Auvergne qu'au niveau national**

En Auvergne, les effets de la crise sur l'emploi des secteurs marchands sont perceptibles depuis le deuxième trimestre 2008. À la fin du troisième trimestre 2009, le nombre d'emplois salariés dans la région s'est réduit de 3,7 % sur un an, soit une évolution plus défavorable qu'aux niveaux France métropolitaine (- 2,7 %) et province (- 3,0 %). Hors intérim, l'évolution de l'emploi en Auvergne est moins défavorable mais l'écart avec l'évolution nationale se maintient (- 3,1 % dans la région contre - 2,0 % pour la France et - 2,2 % pour la province).

L'emploi industriel régional a poursuivi sa course descendante (- 5,4 % sur un an à la fin du mois de septembre). Dans le secteur de la construction, après plusieurs années successives de hausse, le retournement s'avère marquant (- 4,6 % sur un an). Dans le commerce, le nombre d'emplois salariés se réduit de 2,4 %.

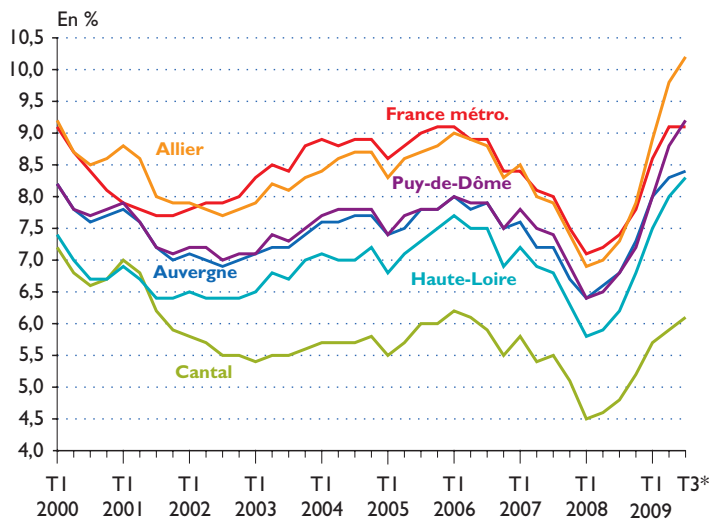
Dans les services marchands (y compris l'intérim), la nette diminution des effectifs (- 2,9 % sur un an) tranche avec leur croissance depuis de nombreuses années.

L'emploi dans le seul secteur de l'intérim est très sensible par nature à la conjoncture. Après une chute marquée jusqu'au deuxième trimestre 2009, l'emploi dans l'intérim a légèrement progressé au troisième trimestre. Néanmoins, entre le troisième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009, la baisse de l'emploi intérimaire atteint 23,7 %.

Fin septembre 2009, le taux de chômage régional s'élève à 8,4 % en moyenne trimestrielle (résultat provisoire) contre 6,8 % un an plus tôt. Malgré cette forte hausse, l'Auvergne conserve une situation plus favorable que la tendance nationale (9,1 % contre 7,4 % fin septembre 2008).

Taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle

Donnés CVS

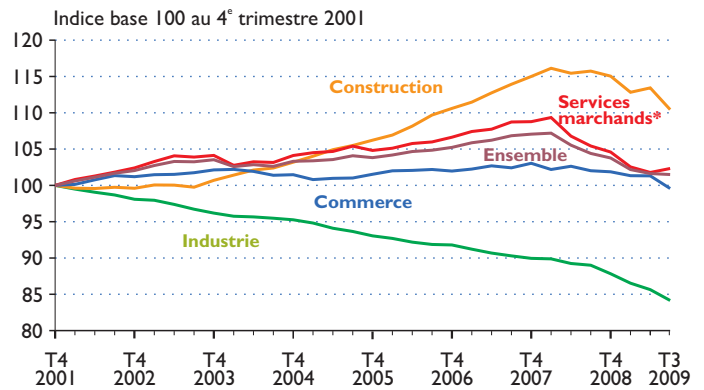


* Les données relatives au 3^e trimestre 2009 sont provisoires

Source : Insee

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands* en Auvergne

Donnés CVS en fin de trimestre



* Hors agriculture, administration, santé et action sociale

* Y compris intérim

Sources : Urssaf ; Insee

Le nombre de demandeurs d'emploi auvergnats inscrits en catégorie A* s'élève à 48 125 à la fin du 3^e trimestre 2009, soit une progression annuelle de 21,1 %, contre + 25,3 % en France métropolitaine (qui totalise 2 602 600 demandeurs d'emploi de cette catégorie). À l'échelon départemental, la hausse enregistrée dans l'Allier dépasse légèrement la moyenne nationale (+ 25,4 % sur un an). Dans le Puy-de-Dôme, l'augmentation annuelle est de 21,2 %. Toutes proportions gardées, la situation se révèle moins défavorable dans la Haute-Loire (+ 17,5 %) et le Cantal (+ 13,0 %).

* Demandeurs d'emploi de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

► Définitions

➤ Créations d'entreprises

Le régime de l'auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008. Il s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire.

L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la microentreprise (réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales). La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA.

Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi :

- d'un régime microsocial simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime microfiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

De la difficulté de caractériser l'auto-entrepreneuriat

Comme les déclarations de créations sont simplifiées, l'information statistique disponible sur les auto-entrepreneurs est, en partie, lacunaire. Le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre en effet, sans distinction, toutes les entreprises créées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création.

Or, selon le concept harmonisé au niveau européen, une création d'entreprise doit s'accompagner de la mise en œuvre effective de nouveaux moyens de production. Les entreprises créées hors du régime d'auto-entrepreneur satisfont ce critère, mais seules les créations d'auto-entrepreneurs qui satisfont ce critère devraient être « légitimement » comptabilisées comme créations.

L'évolution globale du nombre de créations, prenant en compte cette part « légitime », résulterait de la combinaison de deux effets :

- un effet de substitution : création sous le régime de l'auto-entrepreneur de préférence à un autre régime, considéré comme moins avantageux ;
- un effet d'ajout : création, sous le régime de l'auto-entrepreneur, d'entreprises qui n'auraient jamais vu le jour sans ce régime.

➤ Défaillances d'entreprises :

Une défaillance n'est pas une cessation. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Les statistiques de défaillances d'entreprises couvrent ainsi l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures de redressement : liquidation ou redressement par continuation ou reprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations ne représentent qu'une partie des cessations d'entreprises (entre 10 % et 20 % selon les secteurs).

Les statistiques de défaillances proviennent du Bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales (BODACC), qui publie tous les mois les jugements intervenus aux cours des mois précédents.

► Pour en savoir plus

- « Note de conjoncture »,
Collection Insee conjoncture - Décembre 2009
- « La création d'entreprise en 2009 dopée par les auto-entrepreneurs », C. Hagège, C. Masson
Insee Première n° 1277 - Janvier 2010
- « Informations Rapides »,
Collection Insee conjoncture
- « Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2009 »,
Ageste les Dossiers n° 7 - Janvier 2010

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY
Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Michel MARÉCHAL
> Daniel GRAS

Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09